

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 19 novembre 2015, à 12 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M^{me} Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Est absent :

- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M^{me} Marie-Josée Couture, la secrétaire corporative de la CMQ
- M. Marc Rondeau, directeur général et trésorier de la CMQ
- M^{me} Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observatrice
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2015-109

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Ajouter le point 4DG) 5 – Acquisition de mobilier
- ✓ Ajouter le point 4ENV) 3 – Soutien professionnel au projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 octobre 2015

Résolution n° E-2015-110

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 octobre 2015.

Adoptée à l'unanimité

Amendement à la convention du bail

Résolution n° E-2015-111

- Autoriser la direction générale à déposer au conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) un amendement à la convention du bail entre la CMQ et La Capitale pour les locaux situés au :

Édifice Le Delta III
2875, boulevard Laurier, 10^e étage
Bureau D3-1000
Québec (Québec) G1V 2M2

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de contrat pour un conseiller en aménagement du territoire

Résolution n° E-2015-112

- Renouveler le contrat M. Charles-Éric Bernier, à titre de conseiller en aménagement du territoire, pour une période de deux (2) ans, à compter de la fin du contrat actuel se terminant le 12 février 2016.



Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Conditions de travail applicables au personnel de la CMQ

Résolution n° E-2015-113

- Modifier les conditions de travail applicables au personnel de la Communauté métropolitaine de Québec pour y intégrer de nouvelles clauses relatives aux congés sans solde et au régime de congé autofinancé (à traitement différé).

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Acquisition de mobilier

Résolution n° E-2015-114

- Confier le mandat à la firme Planidesign de préparer le contenu technique d'un appel d'offres concernant le mobilier de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ);
- Autoriser la secrétaire corporative à procéder à un appel d'offres sur invitation concernant le mobilier de la CMQ;
- Confier le mandat de supervision et de surveillance des travaux d'installation du mobilier à la firme Planidesign, conditionnellement à l'octroi par la CMQ d'un contrat d'acquisition de mobilier découlant du processus d'appel d'offres.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-28
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Demande de commandite – Course en canot du Carnaval de Québec

Résolution n° E-2015-115

- Autoriser le versement, au Carnaval de Québec, d'une contribution financière de 30 000 \$ pour la tenue de l'édition 2016 de la Course en canot CMQ. Ce montant sera puisé à même le budget « Événements à caractère métropolitain ». Deux versements seront effectués : 15 000 \$ en 2015 et 15 000 \$ en 2016.
- Autoriser la direction générale à convenir d'une entente de commandite avec le Carnaval de Québec pour la tenue de la Course en canot CMQ qui se déroulera le dimanche 7 février 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-29
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

Étude de caractérisation des accès publics au fleuve pour la région de Québec et étude de cas comparables – document synthèse

Résolution n° E-2015-116

- Dépôt de l'étude de caractérisation des accès publics au fleuve pour la région de Québec à la Table de concertation régionale de la zone de Québec (TCRQ) pour considération dans le cadre de la préparation de son plan d'action et en attendant celui-ci, pour que la TCRQ fasse appel à ses membres afin de contribuer à la réflexion à l'égard des axes d'intervention.

- Déposer l'étude de caractérisation au comité politique du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) afin que celui-ci participe à la réflexion concernant les pistes d'intervention identifiées dans l'étude.
- Poursuivre les travaux d'analyse relativement aux trois axes d'intervention pour faire rapport au plus tard en septembre 2016. Les axes étant :
 1. la consolidation et la mise en valeur des accès existants;
 2. le nombre d'accès dans les secteurs moins bien pourvus;
 3. l'amélioration de leur accès et de leur interconnexion entre eux.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Protection des sources d'eau potable dans la région métropolitaine de Québec

Résolution n° E-2015-117

- Prendre acte du déroulement du déjeuner-conférence portant sur la protection des sources d'eau potable qui réunira, le 22 novembre 2015, les élus et les directeurs généraux du territoire métropolitain de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Modalités administratives relatives à la mise en œuvre d'un plan de communication pour la protection des sources d'eau potable

Les membres présents discutent des modalités administratives relatives à la mise en œuvre d'un plan de communication pour la protection des sources d'eau potable.

Soutien professionnel au projet de Plan métropolitaine de gestion des matières résiduelles

Résolution n° E-2015-118

- Octroyer un contrat à la firme Chamard stratégies environnementales pour différentes activités pour un montant n'excédant par 11 785 \$, plus taxes applicables.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-30

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 5 -

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2015-119

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 22 octobre 2015, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 octobre 2015 (période 10);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2015;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois d'octobre 2015.

Référence : Bordereau de dépenses du 19 novembre 2015

Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2015-109 à E-2015-119, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRETÁIRE